



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-PIE

VOICI LES ITEMS À L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 28 AVRIL 2025 À 19H30 À LA SALLE DU CONSEIL AU 77, RUE SAINT-PIERRE :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du premier projet de résolution autorisant le projet de construction d'une habitation unifamiliale isolée sur le lot numéro 2 973 023, localisé en bordure du rang du Bas-de-la-Rivière, dans le cadre du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)
5. Période de questions et levée de la séance